

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

JPMORGAN CHASE BANK, NATIONAL ASSOCIATION

Dotation de l'agence française : 175 152 685 euros.
Siège social : 270 Park Avenue, New York U.S.A.
Succursale : 14, place Vendôme, 75001 Paris.
712 041 334 R.C.S. Paris.

Extrait du rapport annuel de JPMorgan Chase & Co NY 2015

Éléments financiers importants

A la date du 31 décembre ou pour l'exercice clos à cette date (en millions sauf pour les montants par action, ratios et effectifs)		2015		2014
Report de base (1)				
Total produits nets	\$	95 543	\$	95 112
Total charges hors intérêts		59 014		61 274
Gains avant-provisions		34 529		33 838
Provisions pour pertes sur crédit		3 827		3 139
Résultat net	\$	24 442	\$	21 745
Données par action ordinaire				
Résultat net par action :				
de base	\$	6,05	\$	5,33
Dilué		6,00		5,295
Dividendes en numéraire déclarés		1,72		1,58
Valeur comptable		60,46		56,98
Valeur comptable des immobilisations corporelles (2)		48,13		44,60
Sélection de ratios				
Rendement des capitaux propres		11%		10%
Rendement des capitaux propres corporels (2)		13		13
Ratio CET1 (3)		11,6		10,2
Ratio Tier 1 (3)		13,3		11,4
Ratio Global (3)		14,7		12,7
Sélection de données du bilan (fin de bilan)				
Prêts	\$	837 299		757 336
Total de l'actif		2 351 698	\$	2 572 274
Dépôts		1 279 715		1 363 427
Total des capitaux propres		247 573		231 727
Effectifs		234 598		3596

(1) Les résultats sont présentés en accord avec les principes comptables généralement admis aux USA (les US GAAP), sauf indication contraire.

(2) Evaluation financière Non-GAAP. Pour de plus amples informations, se reporter à « Explication et rapprochement dans l'utilisation des évaluations financières Non-GAAP » dans le présent Rapport Annuel.

(3) Les ratios présentés sont calculés selon la méthode « Advanced Fully Phased-In Approach » de Bâle III, est sont des mesures financières non-GAAP

(4) Note : les résultats 2014 ont été révisés pour refléter l'adoption de nouvelles directives comptables liées aux frais d'émission de titres d'emprunt et aux investissements dans les projets de construction de logements bon marché.

JPMorgan Chase & Co. (symbole utilisé à la bourse de New York : JPM) est un prestataire de services financiers mondial de premier plan avec des actifs de 2,4 trillions de dollars et des opérations dans le monde entier. L'entreprise a une position de leader dans la banque d'investissement, les services financiers aux consommateurs et petites entreprises, la banque commerciale, le traitement des transactions financières et la gestion d'actifs. JPMorgan Chase & Co.

qui est une composante de l'indice *Dow Jones Industrial Average*, l'indice moyen du secteur, est au service de millions de consommateurs aux États-Unis et aussi de nombreuses sociétés, institutions et administrations qui sont ses clients dans le cadre de ses différentes marques J.P. Morgan et Chase. Vous pouvez trouver des informations sur les capacités de J.P. Morgan sur le site jpmorgan.com et de Chase sur le site chase.com. Des informations sur l'entreprise sont à votre disposition sur jpmorganchase.com

CHERS ACTIONNAIRES,

L'année dernière, je devrais plutôt dire cette dernière décennie, a été une période tout à fait inédite pour notre entreprise. Nous avons traversé la crise financière et les difficultés qui ont suivi sans jamais perdre de vue notre raison d'être : servir nos clients ainsi que les communautés et les pays au sein desquels nous opérons à travers le monde, et bien entendu, générer des justes bénéfices pour nos actionnaires. Durant tout ce temps, nous avons scrupuleusement respecté notre calendrier en termes de contrôles et de réglementations, et continué à investir dans la technologie, l'infrastructure et le recrutement de talents, critiques pour l'avenir de notre entreprise. Année après année, notre entreprise devient plus sûre et plus forte. Nous continuons à saisir des opportunités d'investissement pour l'avenir et à faire davantage pour nos clients et les communautés qui nous entourent, tout en soutenant la croissance des économies à travers le monde.

Je me sens extraordinairement privilégié de travailler pour cette grande entreprise, avec des collaborateurs aussi talentueux. Notre équipe dirigeante et nos employés ont créé une société exceptionnelle, qui compte parmi les institutions financières suscitant le plus de confiance et de respect dans le monde. Tout ceci a été rendu possible grâce à leur dévouement, à leur détermination et à leur persévérance, et m'inspire une immense fierté.

Notre société a réalisé un résultat net record de 24,4 milliards de dollars pour un chiffre d'affaires de 96,6 milliards de dollars en 2015. En fait, sur les six dernières années, nous avons enregistré cinq années de résultats record, et espérons poursuivre sur cette lancée à l'avenir. Nos résultats financiers reflètent l'excellente performance de nos activités. Nous avons surtout dépassé tous nos principaux engagements, parmi lesquels l'optimisation du bilan, les investissements, la réduction des surcoûts des banques d'importance systémique mondiale (GSIB) et la diminution des dépenses.

Tout en générant des bénéfices record l'an passé, nous avons connu une baisse du rendement des capitaux propres corporels, principalement due à des exigences en fonds propres plus importantes, à une hausse du coût des contrôles et à un fléchissement des taux d'intérêts. Le rendement des capitaux propres corporels a été de 13% l'an dernier, mais nous estimons être en mesure d'atteindre des rendements d'environ 15% avec le temps. Nous ne connaissons pas encore les règles définitives applicables aux capitaux propres, qui pourraient amplifier les effets néfastes, mais nous pensons que les exigences en fonds propres pourront être compensées en optimisant notre utilisation des capitaux propres et d'autres ressources, en gagnant des parts de marché à la suite de l'abandon de certains secteurs d'activité par nos concurrents, ainsi qu'en mettant en œuvre d'importantes réductions de coûts passant par la rationalisation et la numérisation de nos processus. J'évoquerai certains de ces efforts ultérieurement dans le présent rapport.

Nous avons continué à créer de la valeur pour nos actionnaires en 2015. Le tableau ci-dessus montre la croissance de la valeur comptable des immobilisations corporelles par action. Vous pouvez constater que notre valeur comptable des immobilisations corporelles par action a augmenté beaucoup plus que l'Indice S&P 500 au cours des deux périodes. Pour les actionnaires de Bank One, l'action a enregistré depuis le 27 mars 2000 des résultats bien supérieurs à ceux de la plupart des institutions financières ainsi qu'à l'Indice S&P 500. Certes, les performances de nos actions ont seulement égalé l'Indice S&P 500 depuis la fusion entre JPMorgan Chase & Co. avec Bank One le 1er juillet 2004, durant ces cinq à dix dernières années. Mais sur une base relative, les actions JPMorgan Chase ont largement dépassé l'Indice Financier S&P et ont été parmi les plus performantes du secteur bancaire au cours de cette période difficile. Les détails figurent sur le tableau de la page suivante.

Un grand nombre de problématiques légales et réglementaires auxquelles notre société et l'industrie ont été confrontées depuis la Grande Récession ont été résolues ou ont baissé en intensité, permettant ainsi de révéler la force et la qualité de notre entreprise.

J'aborderai dans cette lettre les sujets mentionnés ci-dessous, qui décrivent plusieurs de nos réussites et opportunités, ainsi que nos enjeux et les réponses apportées. Les principales sections sont énumérées ci-dessous, et au contraire des années précédentes, nous avons organisé une grande partie de cette lettre autour de certaines questions clés qui nous ont été posées par des actionnaires et autres parties prenantes.

Rapport de la direction sur le contrôle interne du reporting financier

La direction de JPMorgan Chase & Co. (« JPMorgan Chase » ou la « Société ») est tenue de mettre en place et de maintenir un contrôle interne approprié du reporting financier. La procédure de contrôle interne du reporting financier est conçue ou supervisée par les principaux dirigeants et responsables financiers, ou par des personnes exerçant des fonctions similaires, et appliquée par le conseil d'administration de JPMorgan Chase, sa direction et d'autres membres de son personnel afin de garantir la fiabilité du reporting financier et de l'établissement des états financiers à des fins externes, en accord avec les principes comptables généralement admis aux États-Unis.

Le contrôle interne exercé par JPMorgan Chase sur le reporting financier comprend les politiques et les procédures qui (1) concernent la tenue de dossiers reflétant fidèlement, avec exactitude et de manière suffisamment détaillée, les transactions et les cessions d'actifs de la Société, (2) garantissent raisonnablement que les transactions sont consignées de manière à permettre l'établissement des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis et que les recettes et les dépenses de la Société sont effectuées uniquement avec l'autorisation de la direction et des administrateurs de JPMorgan Chase et (3) apportent une garantie raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de l'acquisition, de l'utilisation ou de la cession non autorisée d'actifs de la Société pouvant avoir un effet préjudiciable sur les états financiers.

Le contrôle interne du reporting financier ayant ses limites, il peut ne pas prévenir ou détecter les déclarations inexactes. Toute projection de l'évaluation de l'efficacité dans le futur est également confrontée au risque que les contrôles se révèlent inappropriés du fait du changement des conditions ou que le niveau de conformité aux politiques ou aux procédures puisse avoir diminué. La direction a évalué l'efficacité du contrôle interne du reporting financier effectué par la Société au 31 décembre 2015. Pour effectuer cette évaluation, la direction a utilisé le « Cadre intégré 2013 du Contrôle interne » dicté par le comité des sponsors (*Committee of Sponsoring Organizations*) de la commission Treadway, dénommé couramment les critères « COSO ». Sur la base de cette évaluation, la direction a conclu, à la date du 31 décembre 2015, que le contrôle interne du reporting financier effectué par JPMorgan Chase était efficace et réalisé sur la base des critères COSO 2013. En outre, sur la base de l'évaluation réalisée par sa direction, la Société a conclu que le contrôle interne de son reporting financier au 31 décembre 2015 ne présentait pas d'anomalie importante.

L'efficacité du contrôle interne exercé par la Société sur le reporting financier au 31 décembre 2015 a été vérifiée par PricewaterhouseCoopers LLP, un cabinet d'expertise comptable indépendant, comme indiqué ci-après dans son rapport.

Le 23 février 2016

Président Directeur Général

Vice-présidente et Directrice Financière

James Dimon

Marianne Lake

Rapport du cabinet d'expertise comptable indépendant pwc

Au conseil d'administration et aux actionnaires de JPMorgan Chase & Co. :

De notre point de vue, les bilans consolidés et les comptes de résultat consolidés qui s'y rapportent, le résultat global, les variations des capitaux propres et des flux de trésorerie qui sont joints reflètent fidèlement, sur tous les points importants, la situation financière de JPMorgan Chase & Co. et de ses filiales (« la Société ») aux 31 décembre 2015 et 2014 ainsi que les résultats de leurs opérations et leurs flux de trésorerie pour chacun des trois exercices de la période qui s'est achevée le 31 décembre 2015 et ce, en accord avec les principes comptables généralement admis aux Etats-Unis. Nous considérons également que la Société a exercé, sur tous les points importants, un contrôle interne efficace sur le reporting financier jusqu'au 31 décembre 2015, sur la base des critères fixés par le COSO, le comité des sponsors (*Committee of Sponsoring Organizations*) de la Commission Treadway dans son « Cadre intégré 2013 du Contrôle interne ». La direction de la Société est responsable de l'établissement de ces états financiers, du maintien d'un contrôle interne efficace sur le reporting financier et de l'évaluation de l'efficacité de ce contrôle interne qui figure dans le « Rapport de la direction sur le contrôle interne du reporting financier » joint. Notre responsabilité consiste à émettre des avis sur ces états financiers ainsi que sur le contrôle interne du reporting financier exercé par la Société, sur la base de nos audits effectués sur place. Nous avons mené nos audits conformément aux normes du *Public Company Accounting Oversight Board* (Etats-Unis). Ces normes exigent que nous planifions et réalisons nos audits de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent aucune anomalie importante et que le reporting financier a fait l'objet d'un contrôle interne efficace sur tous les points importants. Nos audits des états financiers comprennent l'examen par sondages des justificatifs des montants et des informations contenus dans les états financiers, l'évaluation des principes comptables appliqués ainsi que des principales évaluations formulées par la direction, de même que l'évaluation de la présentation de l'état financier global. Notre audit du contrôle interne du reporting financier a inclus l'obtention d'explications sur ce contrôle interne du reporting financier, l'évaluation du risque d'une défaillance importante, la vérification et l'évaluation de la conception et de l'efficacité opérationnelle du contrôle interne par rapport au risque évalué. Dans nos audits, nous appliquons également d'autres procédures jugées nécessaires compte-tenu des circonstances. Nous estimons que nos audits constituent une base raisonnable pour nous permettre de nous forger une opinion.

La procédure de contrôle interne du reporting financier d'une société est conçue pour apporter une garantie raisonnable de la fiabilité du reporting financier et de l'établissement des états financiers à des fins externes conformément aux principes comptables généralement admis. Le contrôle interne exercé par une société sur le reporting financier comprend les politiques et les procédures qui (i) concernent la tenue de documents reflétant fidèlement, avec exactitude et de manière raisonnablement détaillée, les transactions et cessions d'actifs de la Société, (ii) garantissent que les transactions sont consignées de manière à permettre l'établissement des états financiers en accord avec les principes comptables généralement admis et que les recettes et dépenses de la Société sont effectuées uniquement avec les autorisations de la direction et des administrateurs de la société et (iii) apportent une garantie raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps d'une acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la Société pouvant avoir un effet préjudiciable sur les états financiers.

Le contrôle interne du reporting financier ayant ses limites, il peut ne pas empêcher ou détecter les déclarations inexactes. En outre, toute projection de l'évaluation de l'efficacité dans le futur est confrontée au risque que les contrôles puissent s'avérer inappropriés du fait du changement des conditions ou que le niveau de conformité aux politiques ou aux procédures puisse avoir diminué.

Le 23 février 2016

PricewaterhouseCoopers LLP

Compte de résultat consolidé

Exercice clos le 31 décembre (en millions, sauf pour les montants par action)		2015		2014		2013
Produits						
Commissions sur activités de banque d'investissement	\$	6 751	\$	6 542	\$	6 354
Transactions principales		10 408		10 531		10 141
Commissions sur prêts et dépôts		5 694		5 801		5 945
Gestion d'actifs, administration et commissions		15 509		15 931		15 106
Gains sur titres(a)		202		77		667
Commissions sur prêts hypothécaires et revenus assimilés		2 513		3 563		5 205
Revenus de l'activité cartes de crédit		5 924		6 020		6 022
Autres produits		3 032		3 013		4 608
Produits hors intérêts		50 033		51 478		54 048
Produits d'intérêts		50 973		51 531		52 669
Charges d'intérêts		7 463		7 897		9 350
Produits d'intérêts nets		43 510		43 634		43 319
Total produits nets		93 543		95 112		97 367
Provisions pour pertes sur crédit		3 827		3 139		225
Charges hors intérêts						

Charges de personnel		29 750		30 160		30 810
Charges locatives		3 768		3 909		3 693
Charges de technologie, de communication et d'équipement		6 193		5 804		5 425
Honoraires et services externes		7 002		7 705		7 641
Marketing		2 708		2 550		2 500
Autres charges		9 593		11 146		20 398
Total des charges hors intérêts		59 014		61 274		70 467
Résultat avant impôt		30 702		30 699		26 675
Impôt		6 260		8 954		8 789
Résultat net	\$	24 442	\$	21 745	\$	17 886
Résultat net attribuable aux actions ordinaires	\$	22 406	\$	20 077	\$	16 557
Résultat net par action ordinaire						
Bénéfices par action avant dilution	\$	6,05	\$	5,33	\$	4,38
Bénéfices par action après dilution		6,00		5,29		4,34
Nombre moyen d'actions avant dilution		3 700,4		3 763,5		3 782,4
Nombre moyen d'actions après dilution		3 732,8		3 797,5		3 814,9
Dividendes en numéraire déclarés par action ordinaire	\$	1,72	\$	1,58	\$	1,44

(a) La Société a constaté des dépréciations « autres que provisoires » de 22 millions \$, 4 millions \$ et 21 millions \$ pour les exercices achevés respectivement au 31 décembre 2015, 2014 et 2013.

Les notes en annexe aux états financiers consolidés en font partie intégrante

Compte de résultat global consolidé

Exercice clos le 31 décembre (en millions)		2015		2014		2013
Résultat net	\$	24 442	\$	21 745	\$	17 886
Autre résultat/(perte) global(e), après-impôt						
Bénéfices/(pertes) non réalisé(e)s sur les titres AFS		- 2 144		1 975		- 4 070
Ajustements de conversion, nets de couvertures		- 15		-11		- 41
Couvertures des flux de trésorerie		51		44		- 259
Régime de prestation définies et plans OPEB		111		-1 018		1 467
Total des autres revenus/(pertes) globaux, après-impôt		-1997		990		- 2 903
Résultat global	\$	22 445	\$	22 735	\$	14 983

Les notes en annexe aux états financiers consolidés en font partie intégrante

Bilans consolidés

Au 31 décembre (en millions, sauf pour les montants par action)

Actifs	2015	2014
Liquidités et créances sur les banques	\$ 20 490	\$ 27 831
Dépôts bancaires	340 015	484 477
Fonds fédéraux cédés et titres acquis dans le cadre de contrats de revente (dont 23 141 \$ et 25 585 \$ à leur juste valeur)	212 575	215 803
Titres empruntés (dont 395 \$ et 992 \$ à leur juste valeur)	98 721	110 435
Actifs de transaction (dont actifs donnés en garantie pour 115 284 \$ et 125 034\$)	343 839	398 988
Titres (dont 241 754 \$ et 298 752 \$ à leur juste valeur et 14 883 \$ et 24 912 \$ d'actifs nantis)	290 827	348 004
Prêts (dont 2 861 \$ et 2 611 \$ à leur juste valeur)	837 299	757 336

Provision pour pertes sur prêts	- 13 555	- 14 185
Prêts, nets de provision pour pertes sur prêts	823 744	743 151
Intérêts courus et créances à percevoir	46 605	70 079
Locaux et équipements	14 362	15 133
Valeur économique des éléments incorporels (<i>Goodwill</i>)	47 325	47 647
Droits au titre de la gestion de prêts hypothécaires	6 608	7 436
Autres immobilisations incorporelles	1 015	1 192
Autres actifs (dont 7 604 \$ et 11 909\$ à leur juste valeur et actifs nantis pour 1 286 \$ et 1 399 \$)	105 572	102 098
Total de l'actif	\$ 2 351 698	\$ 2 572 274

Passif		
Dépôts (dont 12 516 \$ et 8 807\$ à leur juste valeur)	\$ 1 279 715	\$ 1 287 765
Fonds fédéraux acquis et titres prêtés ou cédés dans le cadre de contrats de rachat (dont 3 526\$ et 2 979\$ à leur juste valeur)	152 678	192 101
Effets de commerce	15 562	66 344
Autres fonds empruntés (dont 9 911 \$ et 14 739\$ à leur juste valeur)	21 105	30 222
Passifs de transaction	126 897	152 815
Comptes débiteurs et passifs divers (dont 4 401 \$ et 4 155 \$ à leur juste valeur)	177 638	206 939
Intérêts bénéficiaires émis par des entités à intérêts variables consolidées (VIE) (dont 787 \$ et 2 162 \$ à leur juste valeur)	41 879	52 320
Dette à long terme (dont 33 065 \$ et 30 226\$ à leur juste valeur)	288 651	276 379
Total du passif(a)	2 104 125	2 340 547

Engagements et passifs éventuels (voir Notes 29, 30 et 31)		
Capitaux propres		
Actions privilégiées (valeur d'1\$, 200 000 000 d'actions autorisées, 2 606 750 et 2 006 250 actions émises)	26 068	20 063
Actions ordinaires (valeur d'1 \$; 9 000 000 000 d'actions autorisées; 4 104 933 895 actions émises)	4 105	4 105
Excédent de capital	92 500	93 270
Bénéfices non distribués	146 420	129 977
Autre résultat global cumulé	192	2 189
Actions détenues dans le Trust RSU, à leur coût d'achat (472 953 actions)	- 21	- 21
Actions propres, au coût d'achat (441 459 392 et 390 144 630 actions)	- 21 691	- 17 856
Total des capitaux propres	247 573	231 727
Total du passif et des capitaux propres	\$ 2 351 698	\$ 2 572 274

(a) Le tableau suivant présente les informations sur les actifs et les passifs se rapportant au(x) VIE(s) qui sont consolidées par la Société aux dates du 31 décembre 2015 et 2014. La différence entre le total des actifs et des passifs des VIE représente les participations de la Société dans ces entités, qui ont été éliminées dans la consolidation.

31 décembre (en millions)		
Actifs	2015	2014
Actifs de transaction	\$ 3 736	\$ 9 090
Prêts	75 104	68 880
Tous les autres actifs	2 765	1 815
Total des actifs	\$ 81 605	\$ 79 785

31 décembre (en millions)		
Passifs	2015	2014
Participations bénéficiaires émises par les entités à participation variable (VIE) consolidées	\$ 41 879	\$ 52 320
Tous les autres passifs	809	949
Total des passifs	\$ 42 688	\$ 53 269

Les actifs des VIEs consolidées sont utilisés pour régler les passifs de ces entités. Les détenteurs de participations ne recourent pas au crédit général de JPMorgan Chase. Aux 31 décembre 2015 et 2014, la Société a augmenté le programme de crédit limité de 2 milliards de dollars, concernant les conduits multi-cédants gérés par la Société qui sont éliminés de la consolidation. Pour de plus amples informations, se reporter à la Note 16 du présent Rapport Annuel.

Les notes en annexe aux états financiers consolidés en font partie intégrante

États des variations des capitaux propres consolidés

Exercice clos au 31 décembre (en millions, sauf pour les montants par action)		2015		2014		2013
Actions privilégiées						
Solde au 1 ^{er} janvier	\$	20 063	\$	11 158	\$	9 058
Emission d'actions privilégiées		6 005		8 905		3 900
Remboursement d'actions privilégiées		—		—		—
Solde au 31 décembre		26 068		20 063		11 158
Actions ordinaires						
Solde au 1 ^{er} janvier et au 31 décembre		4 105		4 105		4 105
Excédent de capital						
Solde au 1 ^{er} janvier		93 270		93 828		94 604
Actions émises et engagements à émettre des actions ordinaires au titre de la rémunération en actions du personnel et impact fiscal		- 436		- 508		- 752
Divers		- 334		- 50		- 24
Solde au 31 décembre		92 500		93 270		93 828
Bénéfices non distribués						
Solde au 1 ^{er} janvier						104 223
Effet cumulé de la modification du principe comptable		129 977		115 435		- 284
Solde au début de l'année, ajusté		129 977		115 435		104 223
Résultat net		24 442		21 745		17 886
Dividendes déclarés :						
Actions privilégiées		- 1 515		- 1 125		- 805
Actions ordinaires (respectivement 1,72 \$, 1,58 \$ et 1,44 \$ par action pour les exercices 2015, 2014 et 2013)		- 6 484		- 6 078		- 5 585
Solde au 31 décembre		146 420		129 977		115 435
Autres éléments du résultat global cumulé/(perte)						
Solde au 1 ^{er} janvier		1 189		1 199		4 102
Autre résultat global/(déficit)		- 1 997		990		- 2 903
Solde au 31 décembre		192		2 189		1 199
Actions détenues dans le Trust RSU, au prix d'achat						
Solde au 1 ^{er} janvier et au 31 décembre		- 21		- 21		- 21
Actions propres, au coût d'achat						
Solde au 1 ^{er} janvier		- 17 856		-14 847		-12 002
Acquisition d'actions propres		- 5 616		- 4 760		- 4 789
Réémission d'actions propres		1 781		1 751		1 944
Solde au 31 décembre		- 21 691		-17 856		-14 847
Total des capitaux propres	\$	247 573	\$	231 727	\$	210 857

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés

JPMorgan Chase & Co (« JP Morgan Chase » ou la « Société »), société de holding financière immatriculée dans l'Etat du Delaware en 1968, est une entreprise majeure du secteur des services financiers et compte parmi les plus grandes institutions bancaires des Etats-Unis (« U.S.A. »), avec des opérations dans le monde entier. La Société fait partie des leaders dans les domaines de la banque d'investissement, des services financiers aux consommateurs et petites entreprises, de la banque commerciale, du traitement des transactions financières et de la gestion d'actifs. Les politiques comptables et de reporting financier de JPMorgan Chase et de ses filiales sont conformes aux principes comptables généralement admis aux Etats-Unis (« GAAP U.S. »). Elles sont également conformes aux directives, le cas échéant, des autorités de réglementation en matière de comptabilité et de reporting financier.

Certains montants relatifs aux exercices antérieurs ont été reclassés afin de respecter la présentation actuelle.

Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de JPMorgan Chase et d'autres entités dans lesquelles la Société détient une participation de contrôle. Tous les soldes et transactions inter sociétés importants ont été supprimés.

Les actifs détenus pour des clients par la Société, en qualité de mandataire ou fiduciaire, ne sont pas des actifs de JPMorgan Chase et ne figurent donc pas au bilan consolidé.

La Société détermine si elle possède une participation de contrôle dans une entité en évaluant tout d'abord si l'entité est une entité avec droit de vote ou une entité à intérêts variables (VIE).

Utilisation de prévisions budgétaires dans l'établissement des états financiers consolidés

L'établissement des états financiers consolidés exige que la direction établisse des prévisions et des hypothèses qui ont des conséquences sur les montants déclarés à l'actif et au passif, les recettes et les dépenses et la mention d'actifs et de passifs éventuels. Les résultats réels pourraient différer de ces prévisions.

Conversion des devises étrangères

JPMorgan Chase convertit les éléments de l'actif et du passif et les produits et les charges libellés en devises étrangères en dollars américains en utilisant les taux de change en vigueur.

Les gains et les pertes liés à la conversion des états financiers libellés en monnaie fonctionnelle pour les besoins des déclarations aux États-Unis sont inscrits au poste « autres éléments du résultat/(déficit) global » dans les capitaux propres. Les gains et les pertes afférents à la conversion de transactions libellées en devises autres que la monnaie fonctionnelle, y compris des opérations en dehors des Etats-Unis pour lesquelles la monnaie fonctionnelle est le dollar US, sont portés au compte de résultat consolidé.

État des flux de trésorerie

Dans les états consolidés des flux de trésorerie de JPMorgan Chase, la trésorerie est définie comme les montants figurant dans la rubrique liquidités et créances sur les banques.

Pratiques comptables importantes

Le tableau suivant mentionne les autres pratiques comptables importantes de JPMorgan Chase ainsi que la note et la page contenant la description détaillée de chaque pratique.

Note 2 – Changements concernant les activités et les évolutions

Vente Private Equity

Dans le cadre du programme de simplification de la Société, la vente d'une partie de l'activité investissements privés ("vente Private Equity") a été conclue le 9 janvier 2015. Parallèlement à cette vente, une nouvelle société de gestion indépendante a été constituée par les spécialistes en investissements de l'ancienne One Equity Partners ("OEP"). La nouvelle société fournira des services de gestion des investissements à l'acquéreur des investissements cédés dans la vente Private Equity ainsi que pour la partie des investissements privés conservés par la Société. A sa conclusion, cette transaction n'a eu aucun impact important sur les bilans consolidés ou les résultats des opérations de la Société.

Note 7 – Autres produits hors intérêts

Commissions sur activités de banque d'investissement

Cette catégorie de produits comprend les commissions liées aux activités de placement d'actions et d'obligations ainsi que celles liées aux activités de conseil. Les commissions de placement sont comptabilisées comme produits dès que la Société a rendu tous les services à l'émetteur et est en droit de percevoir la commission due, si cette commission n'est pas soumise à d'autres conditions. Les commissions de placement sont nettes de frais de syndication. La Société comptabilise comme produits les commissions perçues au titre des montages de crédit et de ses activités de syndication, dès que les critères de détention, de délai et de rendement sont remplis. Les commissions liées aux activités de conseil sont comptabilisées comme produits lorsque les prestations de services correspondantes ont été exécutées et que les commissions sont dues.

Le tableau ci-dessous détaille les composants des commissions sur activités de banque d'investissement :

Exercice clos au 31 décembre (en millions de \$)	2015	2014	2013
Placement :			
Actions	\$ 1 4081	571 \$	1 499
Obligations	3 232	3 340	3 537
Total des placements	4 640	4 911	5 036
Conseil	2 111	1 631	1 318

Total commissions banque d'investissement	\$ 6 751	6 542	\$ 6 354
---	----------	-------	----------

Principales transactions

Les produits des transactions principales sont constitués des gains et des pertes réalisés et non réalisés sur des produits dérivés, d'autres instruments financiers (y compris ceux comptabilisés à la juste valeur) utilisés dans le cadre d'activités de tenue de marché orientées client et des investissements dans des capitaux privés. Dans le cadre des activités de tenue de marché orientées client, la Société négocie des actions et obligations, des produits dérivés et des matières premières (y compris des stocks physiques de matières premières et des instruments financiers dérivés de matières premières).

Les produits issus des principales transactions englobent également certains gains et pertes réalisés et non réalisés se rapportant aux opérations de couverture et aux activités spécifiques de gestion de risques, parmi lesquelles : (a) certains produits dérivés désignés dans les relations ouvrant droit à couverture (principalement des couvertures à leur juste valeur des matières premières et du risque de change), (b) certains produits dérivés utilisés à des fins de gestion de risques spécifiques, principalement pour limiter le risque de crédit, le risque de change et le risque lié aux matières premières et (c) d'autres produits dérivés.

Sur le plan financier, la Société effectue des transactions portant sur des produits dérivés négociés de gré à gré (par exemple les swaps, opérations à terme, options) et les produits dérivés négociés sur une place boursière, qui réfèrent un vaste éventail de matières premières sous-jacentes. Sur le plan physique, la Société achète et vend principalement des métaux précieux et de base, et peut détenir des stocks d'autres matières premières dans le cadre d'accords financiers et autres avec des clients. Avant la vente en 2014 de certaines parties de son activité matières premières, la Société était également engagée dans l'acquisition, la cession, le transport et le stockage d'électricité, de gaz, de gaz naturel liquéfié, de charbon, de pétrole brut, de produits raffinés. Les stocks de matières premières sont généralement comptabilisés à la plus basse des valeurs entre le coût d'achat et la valeur du marché (la valeur du marché correspond approximativement à la juste valeur), sous réserve de corrections liées à la comptabilisation de la couverture à la juste valeur, les gains et les pertes réalisés ainsi que les pertes non réalisés étant enregistrés dans les produits des transactions principales.

Le tableau suivant présente tous les gains et pertes réalisés et non réalisés enregistrés dans les produits des transactions principales. Il ne comprend pas les produits d'intérêts et charges d'intérêts sur les actifs et passifs de transactions, qui font partie intégrante de la performance générale des activités de tenue de marché orientées client. Pour obtenir de plus amples informations sur les produits d'intérêts et charges d'intérêts, se reporter à la Note 8. Les produits des transactions sont principalement présentés par type d'instrument. Les activités de tenue de marché orientées client de la Société utilisent divers types d'instruments selon leurs activités de tenue de marché et de gestion des risques associées. En conséquence, les produits des transactions présentés dans le tableau ci-dessous ne sont pas représentatifs des produits totaux de chaque secteur d'activité.

Exercice clos au 31 décembre (en millions)	2015	2014	2013
Produits des transactions par type d'instrument (a)			
Taux d'intérêt	\$ 1 933	\$ 1 362	\$ 284
Crédit	1 735	1 880	2 654
Change des devises	2 557	1 586	1 801
Actions	2 990	2 563	2 517
Matières premières (a)	842	1 663	2 083
Total des produits des transactions	10 057	9 024	9 339
Gains sur investissements privés (b)	351	1 507	802
Principales Transactions	\$ 10 408	\$ 10 531	\$ 10 141

(a) Les produits dérivés des matières premières sont fréquemment utilisés pour gérer l'exposition au risque de la Société au titre de ses stocks de matières premières physiques. Pour les gains/(pertes) afférents aux couvertures à la juste valeur des matières premières, se reporter à la Note 6.

(b) Inclut les produits des investissements privés détenus dans l'activité « Private Equity » Corporate et aussi de ceux détenus dans d'autres segments d'activité.

Commissions sur prêts et dépôts

Cette catégorie de produits couvre les commissions sur les engagements de prêts, les lettres de crédit de soutien, les garanties financières, les commissions de dépôt se substituant aux montants bloqués en garantie, les activités ou transactions liées à la gestion de trésorerie, les comptes de dépôt et les autres activités de gestion des crédits. Ces commissions sont enregistrées durant la période au cours de laquelle le service correspondant est fourni.

Gestion d'actifs, administration et commissions

Cette catégorie de produits englobe les commissions sur la gestion d'investissements et les services annexes, les services de garde, de courtage, les primes d'assurance ainsi que les autres commissions et produits. Ces commissions sont enregistrées durant la période au cours de laquelle le service correspondant est fourni. Les commissions basées sur la performance, qui sont perçues en cas de dépassement de certains seuils ou objectifs de résultats, sont acquises et comptabilisées à la clôture de la période fixée pour la réalisation des objectifs. La Société a des accords contractuels avec des tiers pour la fourniture de certains services se rapportant à ses activités de gestion d'actifs. Les montants qui sont payés aux prestataires de service tiers sont enregistrés de manière à ce que les commissions de gestion d'actifs soient comptabilisées brutes des paiements faits aux tiers.

Le tableau suivant détaille les composants de la gestion d'actifs, de l'administration et des commissions :

Exercice clos au 31 décembre (en millions)	2015	2014	2013
Gestion d'actifs			

Commissions sur gestion d'investissements(a)	\$ 9 403	\$ 9 169	\$ 8 044
Toutes les autres commissions sur gestion d'actifs(b)	352	477	505
Total des commissions sur gestion d'actifs	9 755	9 646	8 549
Total des commissions sur administration(c)	2 015	2 179	2 101
Autres commissions			
Commissions de courtage	2 304	2 2702	321
Toutes les autres commissions	1 435	1 8362	135
Total autres commissions	3 739	4 1064	456
Total gestion d'actifs, administration et commissions	\$ 15 509	15 931	\$ 15 106

(a) Représente les commissions acquises sur la gestion d'actifs pour le compte des clients de la Société, y compris des investisseurs dans les fonds parrainés par la Société et des propriétaires de comptes d'investissement gérés distinctement

(b) Représente les commissions au titre des services qui sont accessoires aux services de gestion des investissements, comme les commissions acquises sur les cessions ou la distribution de fonds mutuels aux clients.

(c) Comprend principalement les commissions de garde, de prêts de titre, de gestion de fonds et de certificat de sécurité

Commission sur crédits hypothécaires et produits associés

Cette catégorie de produits reflète principalement les produits issus des activités de production et de gestion de Crédits Hypothécaires de CCB, qui comprennent les commissions et les produits issus des crédits hypothécaires constitués à des fins d'investissement, les cessions et la gestion de crédits hypothécaires y compris les pertes se rapportant au rachat des prêts précédemment cédés, l'impact des activités de gestion de risques associés à la filière du crédit hypothécaire, les prêts avec dépôts (*warehouse loan*), les produits issus de la gestion des Crédits Hypothécaires et les produits se rapportant aux intérêts résiduels détenus qui proviennent des titrisations de crédits hypothécaires. Cette catégorie de produits comprend également les gains et pertes sur les cessions et les ajustements à la plus faible des valeurs entre le coût d'achat et la juste valeur pour les prêts hypothécaires détenus pour la vente, ainsi que les variations de la juste valeur des prêts hypothécaires constitués dans l'intention de les vendre et évalués à leur juste valeur en application de l'option de la juste valeur. Les variations de la juste valeur des droits sur la gestion des crédits hypothécaires de CCB sont enregistrées dans les commissions sur crédits hypothécaires et produits associés. Les produits d'intérêts nets issus des prêts hypothécaires sont enregistrés dans les produits d'intérêts.

Produits des cartes bancaires

Cette catégorie de produits comprend les produits d'interchange issus des cartes de crédit et de débit et les commissions nettes perçues sur le traitement des transactions effectuées par les commerçants avec les cartes de crédit. Les produits liés aux cartes bancaires sont enregistrés lorsqu'ils sont perçus. Les charges liées aux programmes de primes sont enregistrées lorsque les primes sont perçues par le client et comptabilisées comme produits d'interchange. Les commissions annuelles et les coûts directs d'attribution de crédit sont différés et enregistrés selon une méthode linéaire sur une période de 12 mois.

Contrats de partage des produits issus de cartes bancaires

La Société a conclu des contrats avec de nombreux partenaires utilisant une marque commune et organisations du *réseau affinity* (dénommés collectivement les « partenaires »), qui accordent à la Société des droits exclusifs de faire des affaires avec les membres ou les clients de ces partenaires. Ces partenaires adhèrent aux programmes de cartes bancaires et fournissent leurs listes de clients et de membres à la Société. Ils peuvent également mener des activités marketing et fournir des primes en application des différents programmes de cartes bancaires. Les durées de ces contrats varient généralement de trois à dix ans.

La Société effectue généralement des versements d'intéressements aux partenaires sur la base des ouvertures de nouveaux comptes, des volumes de facturation et du coût des activités marketing et des primes des partenaires. Les versements effectués sur la base des ouvertures de nouveaux comptes sont enregistrés comme des coûts directs de constitution de prêt. Les versements aux partenaires basés sur les volumes de facturation sont déduits des produits d'interchange lorsque le produit est perçu. Les versements fondés sur les efforts marketing entrepris par les partenaires sont passés en charge par la Société au moment où ils sont encourus et sont enregistrés comme charges hors intérêts.

Autres produits

Les autres produits du compte de résultat consolidé de la Société sont les suivants :

Exercice clos au 31 décembre (en millions)	2015	2014	2013
Produits issus des contrats de location-exploitation en \$	2 081	1 699	1 472
Gain de la cession des actions Via de catégorie B 310	-	- 1	

Note 14 – Prêts

Cadre de la comptabilisation d'un prêt

La comptabilisation d'un prêt dépend de la stratégie de gestion du prêt et du fait de savoir si la recouvrabilité du prêt était compromise à sa date d'acquisition. La Société comptabilise les prêts selon les catégories suivantes :

- prêts constitués ou acquis, détenus à des fins d'investissement (« c'est-à-dire conservés »), autres que les prêts acquis compromis (*PCI* en anglais)
- prêts détenus pour la vente
- prêts à leur juste valeur
- prêts acquis compromis détenus à des fins d'investissement

La comptabilisation de ces catégories de ces prêts est détaillée ci-dessous :

Prêts détenus à des fins d'investissement (autres que des prêts acquis compromis)

Les prêts montés ou acquis détenus à des fins d'investissement, autres que les prêts acquis compromis, sont comptabilisés à hauteur du montant du principal restant dû, net des sommes suivantes : les provisions pour pertes sur prêts, les dépréciations nettes, les intérêts applicables au principal (pour les prêts comptabilisés selon la méthode du recouvrement des coûts), les escomptes et les primes non amortis, et les commissions ou charges sur prêts différés. Les prêts liés aux cartes de crédit englobent également les charges financières facturées et les commissions, nettes de provision pour montants irrécouvrables.

Produits des intérêts

Les produits des intérêts sur les prêts détenus à des fins d'investissement, autres que les prêts acquis compromis, courent et sont enregistrés en tant que produits d'intérêt au taux d'intérêt contractuel. Les escomptes ou primes sur le prix d'achat ainsi que les commissions ou charges sur prêts différés sont amortis dans les produits d'intérêts sur toute la durée du prêt pour produire un taux de rendement constant.

Les prêts non productifs

Les prêts non productifs sont des prêts pour lesquels la comptabilisation des intérêts a été suspendue. Les prêts (autres que les prêts liés aux cartes bancaires et certains crédits à la consommation assurés par les agences du gouvernement américain) sont classés comme non productifs si le paiement intégral du principal ou des intérêts est incertain, ou si le principal ou les intérêts sont échus depuis au moins 90 jours, sauf si le prêt est à la fois bien couvert par une garantie et en cours de recouvrement. Un prêt est considéré comme échou lorsque le versement minimum n'est pas réglé par l'emprunteur à la date d'échéance contractuelle mentionnée ou pour certains prêts (par ex. les prêts immobiliers résidentiels), lorsqu'une échéance mensuelle est due et demeure impayée pendant au moins 30 jours. Au final, les prêts dépendant d'une garantie sont généralement maintenus non productifs.

Tous les intérêts courus mais non recouverts sont déduits des produits d'intérêts à la date où le prêt a été classé non productif. En outre, l'amortissement des montants différés est suspendu. Dans certains cas, les produits d'intérêts sur les prêts non productifs sont enregistrés uniquement dans la mesure où ils sont perçus en numéraire (c'est-à-dire, en espèce) lorsque le solde du prêt est considéré comme recouvrable en totalité. Cependant, lorsque le recouvrement du solde du prêt est jugé incertain, tous les versements d'intérêts en numéraire reçus viennent en déduction de la valeur comptable de ces prêts (selon la méthode du recouvrement des coûts). Concernant les prêts à la consommation, l'application de cette pratique amène généralement la Société à comptabiliser les produits d'intérêts sur les prêts à la consommation non productifs sur la base du numéraire.

Un prêt peut être de nouveau déclaré productif si son remboursement est raisonnablement assuré et s'il est prouvé que les conditions du prêt, ou du prêt restructuré, le cas échéant, sont respectées.

Conformément à la directive réglementaire, les prêts liés aux cartes de crédit ne peuvent généralement pas être classés comme non productifs. En conséquence, les intérêts et les commissions liés aux cartes bancaires continuent à courir jusqu'à ce que le prêt soit passé en perte ou remboursé en totalité. Cependant, la Société constitue une provision distincte pour la partie estimée irrécouvrable des produits d'intérêts et commissions acquis sur les prêts liés aux cartes bancaires. La provision est considérée comme une charge sur les produits d'intérêts et enregistrée comme une dépréciation par rapport aux prêts.

Provisions pour pertes sur prêt

La provision pour pertes sur prêt représente l'estimation du montant probable des pertes sur les prêts détenus à des fins d'investissement à la date du bilan. Les modifications de la provision pour pertes sur prêt sont comptabilisées dans la rubrique Provision pour pertes sur crédit du Compte de Résultat Consolidé de la Société.

Dépréciations

Les crédits à la consommation autres que les prêts de banque d'affaires à risque, les prêts automobiles à risque et les prêts acquis compromis sont généralement passés en perte (charge-off) ou ramenés à la valeur de réalisation nette de la garantie de base (c'est-à-dire la juste valeur moins les coûts de vente), et imputés à la provision pour pertes sur prêt lorsqu'ils atteignent certains niveaux de défaillance spécifiques, conformément aux normes du *Federal Financial Institutions Examination Council*, (« FFIEC »). Les prêts immobiliers, les prêts liés aux cartes de crédit non-modifiés et les prêts de banque d'affaires à risque sont généralement passés en perte à la date du 180ème jour d'impayé. Les prêts automobiles et les prêts aux étudiants sont passés en perte à la date au plus tard du 120ème jour d'impayé.

Certains prêts à la consommation seront passés en perte plus tôt que les normes de la FFIEC dans les circonstances suivantes :

- Une dépréciation est constatée lorsqu'un prêt est modifié dans le cadre d'une restructuration pour créance douteuse si le prêt est jugé dépendant d'une garantie. Un prêt est jugé dépendant d'une garantie lorsque la garantie associée est considérée comme la seule source de remboursement possible du prêt, qui ne peut être remboursé par les flux de trésorerie provenant des opérations, revenus ou autres ressources de l'emprunteur.
- Les prêts consentis aux emprunteurs qui ont subi un événement (par ex. un dépôt de bilan) laissant craindre une perte certaine ou très probable, font l'objet d'une procédure de dépréciation accélérée. Les prêts immobiliers et les prêts automobiles sont passés en perte lorsque le prêt est impayé depuis 60 jours, ou avant si le prêt est jugé dépendant d'une garantie. Les crédits liés aux cartes de crédit et les prêts de banque d'affaires à risque sont passés en perte dans les 60 jours suivant la réception de la notification de la demande de dépôt de bilan ou d'un autre événement. Les prêts aux étudiants sont généralement passés en perte lorsque le prêt est impayé depuis 60 jours suivant la réception de la notification d'une faillite.
- Les prêts automobiles sont ramenés à la valeur de réalisation nette en cas de reprise du véhicule et après qu'une période dite de remboursement (c'est-à-dire, la période pendant laquelle un emprunteur peut régulariser le prêt) ait expiré.

Sauf dans certaines circonstances limitées, la Société ne comptabilise généralement pas les dépréciations sur les prêts garantis par l'État.

Les prêts aux entreprises, les prêts de banque d'affaires à risque et les prêts automobiles à risque sont passés en perte quand il devient certain qu'une perte a été réalisée, y compris dans les situations où un prêt est considéré à la fois comme compromis et dépendant d'une garantie. La décision de comptabiliser en perte dépend de plusieurs facteurs, parmi lesquels l'ordre de priorité de la créance de la Société en cas de faillite, les attentes liées à la restructuration du prêt et l'évaluation des fonds propres de l'emprunteur ou de la garantie du prêt.

Lorsqu'un prêt est ramené à la valeur de réalisation nette estimée, l'estimation de la juste valeur de la garantie dépend du type de garantie (par ex., titres, bien immobilier). Lorsque la garantie est constituée de titres liquides, la juste valeur est établie sur la base des cours de la bourse ou des cotations des courtiers. Pour les titres non liquides ou les autres actifs financiers, la juste valeur de la garantie est évaluée à l'aide d'un modèle d'actualisation des flux de trésorerie.

S'agissant des prêts immobiliers résidentiels, les valeurs des garanties sont établies sur la base de sources d'évaluation externes. Lorsqu'il devient probable qu'un emprunteur n'a pas la capacité ou la volonté de payer, la Société se procure l'avis d'un professionnel sur le prix du bien immobilier, basé uniquement sur l'extérieur (« estimations extérieures »), qui est mis à jour ensuite au moins tous les six mois. Dès que possible après la réception du bien immobilier par la Société en règlement d'une dette (par ex., en obtenant un titre officiel ou la possession matérielle), généralement au moyen d'une saisie immobilière ou de la signature d'un acte avec l'emprunteur en remplacement d'une saisie immobilière, la Société procède à une expertise basée sur une inspection incluant l'intérieur du bien (« estimations intérieures »). Les estimations extérieures et intérieures sont actualisées compte-tenu de l'expérience de la Société dans les valeurs réelles de liquidation par rapport aux valeurs estimées, en prenant en considération les facteurs spécifiques liés à la situation et au produit.

Concernant les prêts immobiliers commerciaux, les valeurs des garanties sont généralement établies sur la base d'expertises provenant de sources d'évaluation internes et externes. Les valeurs des garanties sont généralement actualisées tous les six à douze mois, à partir d'une nouvelle expertise ou via une analyse interne, conformément aux pratiques de la Société. La Société prend également en considération des facteurs spécifiques à l'emprunteur et au marché, qui peuvent nécessiter d'obtenir plus régulièrement des estimations actualisées ou des avis de professionnels.

Prêts détenus pour la vente

Les Prêts détenus pour la vente sont comptabilisés à la plus basse des valeurs entre le coût d'achat et la juste valeur, les variations de la valeur étant enregistrées dans la rubrique produits hors intérêts. Pour les prêts à la consommation, l'évaluation est réalisée sur la base du portefeuille. Pour les prêts aux entreprises, l'évaluation est réalisée prêt par prêt.

Les produits d'intérêts sur les prêts détenus pour la vente courent et sont enregistrés au taux d'intérêt contractuel.

Les commissions ou frais de montage des prêts et les escomptes ou primes sur le prix d'achat sont reportés sur un compte de contrepartie pour le prêt (*contra loan account*) jusqu'à la cession du prêt. Les commissions et escomptes ou primes reportés constituent un ajustement par rapport à la base du prêt et sont donc intégrés dans la détermination périodique de la plus faible des valeurs entre l'ajustement du coût d'achat et l'ajustement de la juste valeur et/ou des gains ou pertes enregistrées à la date de la cession.

Les prêts détenus pour la vente sont soumis aux pratiques en matière de prêt non productif décrites ci-dessus.

Étant donné que les prêts détenus pour la vente sont enregistrés à la plus basse des valeurs entre le coût d'achat et la juste valeur, les pratiques de la Société en matière de provision pour pertes sur prêt et de dépréciation ne s'appliquent pas à ces prêts.

Prêts à la juste valeur

Les prêts utilisés dans le cadre d'une stratégie de tenue de marché ou dont le risque est géré sur la base de leur juste valeur sont évalués à leur juste valeur, les variations étant comptabilisées dans les produits hors intérêts.

Pour ces prêts, le paiement des intérêts contractuels acquis est enregistré dans les produits d'intérêts. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les produits hors intérêts. Les commissions de montage des prêts sont enregistrées d'avance dans les produits hors intérêts. Les coûts de montage d'un prêt sont enregistrés dans la catégorie des charges associées lorsqu'ils sont encourus.

Comme ces prêts sont enregistrés à leur juste valeur, les pratiques de la Société en matière de prêts non productifs, de provision pour pertes sur crédit et de dépréciation ne s'appliquent pas à ces prêts.

Prêts acquis compromis

Les prêts acquis compromis détenus à des fins d'investissement sont initialement évalués à leur juste valeur. Les prêts acquis compromis sont des prêts pour lesquels il y a des preuves de détérioration du crédit depuis la date de montage du prêt et pour lesquels il est probable que, lors de leur acquisition, tous les paiements exigibles contractuellement ne seront pas recouverts. Comme les prêts acquis compromis sont initialement évalués à leur juste valeur, qui comprend une estimation des pertes sur crédit futures, aucune provision pour pertes sur crédit se rapportant à des prêts acquis compromis n'est enregistrée à la date d'acquisition.

Changements de classification des prêts

Les prêts détenus à des fins d'investissements que la direction décide de céder sont transférés dans le portefeuille des prêts détenus pour la vente, à la plus basse des valeurs entre le coût d'achat et la juste valeur à la date du transfert. Les pertes liées à ces crédits sont imputées sur la provision pour pertes sur prêt, tandis que les pertes liées aux variations des taux d'intérêt ou de change sont enregistrées dans les produits hors intérêts.

Lorsque la direction décide de conserver un prêt se trouvant dans le portefeuille des prêts détenus pour la vente, ce prêt est transféré au portefeuille des prêts détenus à des fins d'investissement, à la plus basse des valeurs entre le coût d'achat et la juste valeur à la date du transfert. Ces prêts sont ensuite dépréciés selon la méthode de provisionnement de la Société.

Modifications des prêts

La Société cherche à modifier certains prêts dans le cadre de ses activités de réduction des pertes. Ces modifications permettent à JPMorgan Chase de faire une ou plusieurs concessions à un emprunteur qui rencontre des difficultés financières afin de réduire la perte économique de la Société, d'éviter la saisie ou la reprise de la garantie, et de maximiser les paiements versés par l'emprunteur. Les concessions accordées varient selon les programmes et les spécificités de l'emprunteur, et peuvent comprendre des réductions de taux d'intérêt, des extensions de durée, des reports de paiement, des remises de la dette principale ou l'acceptation d'actions ou d'autres actifs en lieu et place de paiements.

Ces modifications sont comptabilisées comme des restructurations de créances douteuses. Un prêt modifié dans le cadre d'une restructuration de créance douteuse est généralement considéré comme compromis jusqu'à ce qu'il arrive à échéance, qu'il soit remboursé ou qu'il soit liquidé autrement, que l'emprunteur applique ou non les conditions modifiées. Dans certains cas limités, le taux d'intérêt effectif applicable au prêt modifié est égal ou supérieur au taux actuel du marché à la date de la restructuration. Dans ces circonstances et dans l'hypothèse où les conditions modifiées du prêt sont ensuite respectées et où la Société espère recouvrer la totalité du principal et des intérêts contractuels, le prêt est classé comme compromis et fait l'objet d'une restructuration de créance douteuse uniquement pendant l'année de la modification. Au cours des années suivantes, le prêt n'est plus considéré comme compromis ni soumis à une restructuration de créance douteuse tant que le remboursement du prêt restructuré conformément aux conditions modifiées est raisonnablement assuré.

Les prêts, sauf ceux liés à des cartes bancaires, modifiés dans le cadre d'une restructuration de créance douteuse sont généralement classés comme non productifs, bien que dans la plupart des cas, ces prêts étaient déjà classés non productifs avant la modification. Ces prêts peuvent redevenir productifs (avec reprise du cours des intérêts) si les critères suivants sont remplis : (a) l'emprunteur a appliqué les conditions modifiées pendant une période de six mois minimums et/ou a procédé à six paiements et (b) la Société considère que le remboursement du prêt modifié est raisonnablement assuré sur la base, par exemple, de la capacité d'endettement et du niveau des futurs revenus de l'emprunteur, des valeurs des garanties, des ratios d'endettement et d'autres paramètres concernant le marché actuel. Dans certaines circonstances limitées et bien définies dans lesquelles un prêt est en cours à la date de la modification, ce prêt ne sera pas classé comme non productif à la date de la modification.

Puisque les prêts restructurés pour créance douteuse sont considérés comme compromis, ils font l'objet d'une dépréciation en utilisant la méthode de provisionnement spécifique à chaque actif, qui prend en compte les taux de re-défaillance escomptés sur les prêts modifiés. Un prêt restructuré pour créance douteuse reste soumis à cette méthode pendant le reste de sa durée de vie, qu'il redevienne ou non productif et/ou qu'il soit ou non retiré des prêts compromis (prêts restructurés aux taux du marché).

Bien saisi

La Société acquiert les biens des emprunteurs dans le cadre de restructurations de prêts et de saisies. Les biens acquis peuvent inclure un bien immobilier (par ex. un bien immobilier résidentiel, un terrain et des bâtiments), un bien commercial et un bien personnel (par ex. automobiles, avion, autorail et navires).

La Société comptabilise le bien saisi dès la réception des actifs en règlement d'une dette (par exemple lors de l'obtention du titre de propriété ou de la prise de possession physique du bien). Concernant les prêts garantis par des biens immobiliers, la Société enregistre généralement l'actif reçu lors de la cession dans le cadre de la procédure de saisie ou lors de la signature d'un acte avec l'emprunteur en remplacement de l'opération de saisie. Les actifs saisis sont comptabilisés à la rubrique 'autres actifs' du Bilan Consolidé et enregistrés initialement à la juste valeur moins les coûts de la vente. Chaque

trimestre, la juste valeur du bien acquis est revue et ajustée, si nécessaire, à la plus faible des valeurs entre le coût d'achat et la juste valeur. Les ajustements ultérieurs de la juste valeur sont imputés ou crédités à la rubrique produits hors intérêts. Les charges de fonctionnement, comme les impôts fonciers et le coût d'entretien, sont imputées au compte 'Autres charges'.

Les tableaux suivants résument les soldes des prêts de la Société par segment de portefeuille.

Au 31 décembre 2015 (en millions)	Consommateurs, hors cartes bancaire	Cartes bancaires (a)	Entreprises	Total
Conservés	\$ 344 355	\$ 131 387	\$ 357 050	\$ 832 792 (b)
Détenus pour la vente	466	76	1 104	1 646
A la juste valeur	—	—	2 861	2 861
Total	\$ 244 821	\$ 131 463	\$ 361 015	\$ 837 299

Au 31 décembre 2014 (en millions)	Consommateurs, hors cartes bancaire	Cartes bancaires	Entreprises	Total
Conservés	\$ 294 979	\$ 128 027	\$ 324 502	\$ 745 508 (b)
Détenus pour la vente	395	3 021	3 801	7 217
A la juste valeur	—	—	2 611	2 611
Total	\$ 295 374	\$ 131 048	\$ 330 914	\$ 757 336

(a) Inclut les charges financières facturées et les commissions nettes de provision pour montants non recouvrables.

(b) Les prêts (autres que les prêts acquis compromis et ceux pour lesquels l'option de la juste valeur a été choisie) sont présentés nets des gains non acquis, des escomptes et primes non amortis et des charges nettes différées du prêt. Ces montants étaient minimes aux 31 décembre 2015 et 2014.

Les tableaux suivants fournissent des informations sur la valeur comptable des prêts acquis, cédés et reclassés pour la vente, conservés pendant les périodes indiquées. Ils excluent les prêts enregistrés à leur juste valeur. La Société gère en permanence son exposition au risque de crédit. La cession des prêts est une méthode utilisée par la Société pour réduire son exposition au risque de crédit.

Au 31 décembre 2015 (en millions)	Consommateurs, hors cartes bancaire	Cartes bancaires	Entreprises	Total
Achats	\$ 5 279	\$ -	\$ 2 154	\$ 7 433
Cessions	5 099	-	9 188	14 287
Prêts conservés reclassés en prêts détenus pour la vente	1 514	79	642	2 235

Au 31 décembre 2014 (en millions)	Consommateurs, hors cartes bancaire	Cartes bancaires	Entreprises	Total
Achats	\$ 7 434	\$ -	\$ 885	\$ 8 319
Cessions	6 655	-	7 381	14 036
Prêts conservés reclassés en prêts détenus pour la vente	1 190	3 039	581	4 810

Au 31 décembre 2013 (en millions)	Consommateurs, hors cartes bancaire	Cartes bancaires (a)	Entreprises	Total
Achats	\$ 7 616	\$ 328	\$ 697	\$ 8 641
Cessions	4 845	-	4 232	9 077
Prêts conservés reclassés en prêts détenus pour la vente	1 261	309	5 641	7 211

(a) Les achats représentent majoritairement le rachat volontaire par la Société de certains prêts non remboursés auprès de regroupements de prêts conformément à ce qui est permis par les recommandations Ginnie Mae. La Société choisit généralement de racheter ces prêts impayés lorsqu'elle continue à les gérer et/ou à administrer le processus de saisie conformément aux exigences en vigueur de Ginnie Mae, de l'administration fédérale du logement (Federal Housing Administration ou « FHA »), des services du logement dans le secteur rural (Rural Housing Services ou « RHS ») et/ou du département américain des affaires des vétérans (« VA »).

(b) Les prêts acquis auprès de correspondants qui avaient été constitués conformément aux normes de souscription de la Société, et qui ont été conservés, sont exclus. Ces acquisitions ont été respectivement de 50,3 milliards de dollars, de 15,1 milliards de dollars, de 5,7 milliard de dollars pour les exercices clos au 31 décembre 2014, 2013 et 2012.

(c) Les montants des périodes antérieures ont été révisés afin de coïncider avec la présentation de la période actuelle.

Le tableau suivant fournit des informations sur les gains/(pertes) sur les cessions de prêts par segment de portefeuille, y compris les ajustements à la plus faible valeur entre le coût d'achat et la juste valeur.

Au 31 décembre (en millions)	2015	2014	2013
Gains nets/(pertes) sur les cessions de prêts (incluant les ajustements à la plus basse des valeurs entre le coût d'achat et la juste valeur)(a)			

Consommateurs, hors cartes bancaires	\$ 305	\$ 341	\$ 313
Cartes bancaires	1	(241)	3
Entreprises	34	101	(76)
Total des gains/(pertes) nets sur les cessions de prêts (incluant l'ajustement à la plus basse des valeurs entre le coût réel et la juste valeur)	\$ 340	\$ 201	\$ 240

(a) Exclut les cessions se rapportant aux prêts comptabilisés à leur juste valeur

Note 15 – Provision pour pertes sur crédit

La provision pour perte sur crédit de JPMorgan Chase concerne les prêts à la consommation, y compris les cartes bancaires (principalement les prêts à objectifs, dits « scored ») et les prêts aux entreprises (à risque). Elle représente l'estimation par la direction des pertes probables inhérentes au portefeuille de prêts de la Société. La provision pour pertes sur prêt comporte une composante spécifique à l'actif, une composante basée sur une formule et une composante liée aux prêts acquis compromis, comme décrit ci-dessous. La direction comptabilise également une provision pour les engagements liés à des prêts aux entreprises et des prêts à la consommation à partir de méthodes similaires à celles qu'elle utilise pour calculer la provision sur les prêts de base. Pendant l'année 2015, la Société n'a pas apporté de changements majeurs aux méthodes et aux pratiques qu'elle utilise pour déterminer sa provision pour pertes sur crédit, ces politiques étant décrites dans les paragraphes suivants.

La composante spécifique à l'actif concerne les prêts considérés comme compromis, parmi lesquels les prêts modifiés dans le cadre d'une restructuration pour créance douteuse, ainsi que les prêts à risque classés non productifs. Pour calculer la composante spécifique à l'actif, les prêts plus importants sont évalués individuellement tandis que les prêts moins importants sont évalués de manière groupée sur la base de l'historique des pertes des catégories d'actifs respectives. Les prêts à objectifs (principalement les prêts à la consommation) sont regroupés par type de produits, tandis que les prêts à risque (principalement les prêts aux entreprises) sont segmentés selon la notation du risque.

En général, la Société calcule la provision spécifique à l'actif comme la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, actualisés en fonction du taux d'intérêt effectif d'origine du prêt. Les modifications ultérieures de la dépréciation sont enregistrées comme un ajustement de la provision pour perte sur crédit. Dans certains cas, la provision spécifique à l'actif est déterminée à partir d'un prix observable sur le marché, et enregistrée à hauteur de la différence entre la valeur comptable du prêt et sa juste valeur. Les prêts compromis dépendant de garanties sont ramenés à la juste valeur de la garantie moins les charges liées à la cession, au lieu de faire l'objet d'une réserve spécifique à l'actif comme pour les autres prêts compromis.

La composante spécifique à l'actif de la provision pour les prêts compromis modifiés dans le cadre de restructurations pour créances douteuses intègre les effets des intérêts non touchés éventuels dans le calcul de la valeur actualisée, ainsi que l'impact de la modification sur les liquidités devant être générées par le prêt, en tenant compte de la probabilité de nouvelle défaillance. Pour les prêts immobiliers modifiés dans le cadre de restructurations pour créance douteuse, la Société met au point des évaluations de la probabilité de défaillance spécifiques au produit, qui sont appliquées au niveau d'un prêt pour calculer les pertes attendues. En développant ces probabilités de défaillance, la Société prend en compte la relation entre les caractéristiques de qualité de crédit des prêts de base et certaines hypothèses sur les prix des maisons et le chômage, établies sur la base des données concernant le secteur tout entier. La Société prend également en compte sa propre expérience en matière de pertes, en se basant sur les prêts réels modifiés suite à une nouvelle défaillance. Pour les crédits liés aux cartes de crédit modifiés dans le cadre d'une restructuration pour créance douteuse, les pertes attendues intègrent les nouvelles défaillances prévues basées sur l'expérience passée de la Société, par type de programme de modification. Pour les prêts aux entreprises modifiés dans le cadre d'une restructuration pour créance douteuse, les pertes escomptées intègrent les nouvelles défaillances basées sur l'estimation de la capacité de remboursement de l'emprunteur, conformément aux conditions modifiées.

Comme son nom l'indique, la composante basée sur une formule est basée sur un calcul statistique permettant de couvrir les pertes de crédits inhérentes aux prêts à risque et aux prêts à la consommation, à l'exception des prêts restructurés dans le cadre de restructurations pour créance douteuse et des prêts acquis compromis.

Pour les prêts à objectifs (dits « scored »), le calcul statistique est effectué sur des groupes de prêts présentant des caractéristiques de risques similaires (par ex. selon le type de produit), et consiste généralement à appliquer des facteurs de perte au montant du capital restant dû pendant la période de survie des pertes. La période de survie des pertes représente le délai écoulé entre la date à laquelle la perte est considérée comme ayant été subie et celle où la perte est réalisée (via une dépréciation). Les périodes de survie des pertes peuvent varier en fonction du produit et évoluer avec le temps. La direction doit évaluer les périodes de survie des pertes sur la base des informations disponibles en matière de crédits et de tendances.

Les facteurs de perte dépendent de l'évolution du statut des impayés, des niveaux de solvabilité, des valeurs des garanties et d'autres facteurs de risque. La Société utilise différents modèles prévisionnels pour évaluer à la fois la probabilité de défaillance et la gravité des pertes, parmi lesquels des modèles de taux d'allongement de la durée des impayés (« roll rate ») et les modèles de gravité des pertes. Lorsqu'elle établit des hypothèses sur la probabilité de défaillance et la gravité des pertes, la Société prend également en considération les changements connus et prévisibles de la conjoncture économique, y compris des prix des logements, du taux de chômage et d'autres indicateurs de risques.

Un indice national des prix est utilisé pour évaluer à la fois la probabilité de défaillance et la gravité des pertes sur les prêts immobiliers résidentiels dans les zones statistiques métropolitaines (*metropolitan statistical areas, MSA*). Les évaluations de la gravité des pertes sont régulièrement validées par comparaison avec les pertes réelles enregistrées sur les prêts en souffrance, les expertises des biens immobiliers spécifiques au marché et l'activité des transactions immobilières. L'impact économique des modifications potentielles des prêts immobiliers résidentiels n'est pas inclus dans le calcul statistique en raison de l'incertitude concernant le type et les résultats de ces modifications.

Pour les prêts à risque, le calcul statistique découle d'une estimation de la probabilité de défaillance et de la perte résultant de cette défaillance. Ces facteurs sont déterminés sur la base de la qualité du crédit et de caractéristiques spécifiques des prêts de la Société ainsi que de ses engagements liés aux prêts envers les débiteurs. Pour évaluer le risque d'un prêt particulier, on tient compte de la capacité d'endettement du débiteur, de sa souplesse financière, du niveau de ses revenus, du montant et des sources de remboursement, du niveau et de la nature des risques, de la force de son équipe dirigeante ainsi que du secteur d'activité et de la zone géographique où opère le débiteur. Ces facteurs sont déterminés sur la base d'une analyse des informations actuelles et historiques, et impliquent une évaluation et une interprétation subjectives. Faire prévaloir un facteur sur un autre ou prendre en considération des facteurs supplémentaires pourrait avoir des conséquences sur la notation du risque attribué par la Société à ce prêt. Les évaluations de la probabilité d'une défaillance sont établies sur la base de données externes « dans le circuit » observables et en utilisant les statistiques de défaillance des agences de notation du crédit. Les évaluations de la perte résultant de la défaillance sont établies sur la base des antécédents de la Société en matière de pertes sur crédit survenues sur plusieurs cycles de crédit. Les estimations de la probabilité de défaillance et de la perte résultant de la défaillance sont périodiquement affinées sur la base de l'évolution des données historiques externes et propres à la Société.

La direction détermine, selon un cadre établi, si elle doit ajuster les résultats de l'application du calcul statistique décrit ci-dessus. L'ajustement approprié est déterminé sur la base de l'opinion de la direction quant aux incertitudes n'étant pas encore reflétées dans les facteurs de perte, et qui sont liées aux conditions macroéconomiques et politiques actuelles, à la qualité des normes en matière de souscription ainsi qu'à d'autres facteurs internes et externes pertinents affectant la qualité de crédit du portefeuille. Pour les prêts à objectifs, les ajustements du calcul statistique sont opérés en partie en analysant l'historique des pertes pour chaque grand segment de produits. Les facteurs liés au chômage, aux prix des logements, au comportement de l'emprunteur et au rang du privilège, aux conséquences prévisibles du règlement de la saisie liée au crédit hypothécaire avec les autorités fédérales et les États, et aux incertitudes sur la réussite finale des modifications du prêt, sont intégrés dans le calcul lorsqu'ils sont pertinents. Pour les produits faisant l'objet de privilège de rang inférieur, la direction prend en compte le statut des impayés et/ou la modification des privilèges de rang supérieur pour déterminer l'ajustement. Pour les portefeuilles à risque, les ajustements du calcul statistique prennent également en compte l'imprécision du modèle, les conditions défavorables au sein d'une industrie, le produit ou type de portefeuille, la situation géographique, la concentration de crédit et les événements économiques survenus mais qui ne sont pas encore reflétés dans les facteurs utilisés pour le calcul statistique.

La direction constitue une provision spécifique à l'actif pour les engagements liés aux prêts considérés comme compromis, et calcule une provision basée sur une formule pour les engagements liés aux prêts à la consommation et aux entreprises. Ceux-ci sont calculés en utilisant une méthode similaire à celle utilisée pour le portefeuille de prêts aux entreprises, et modifiés en fonction des échéances prévues et des probabilités de perte importante.

Déterminer la pertinence d'une provision est complexe et nécessite l'avis de la direction sur des questions intrinsèquement incertaines. Les évaluations ultérieures du portefeuille de prêts, à la lumière des facteurs qui prévalent alors, peuvent entraîner d'importantes modifications des provisions pour pertes sur crédit et des engagements liés aux prêts sur les périodes futures. La provision pour pertes sur crédit est réévaluée au moins une fois par trimestre par le responsable de l'analyse des risques (« Chief Risk Officer »), le directeur financier et le contrôleur de la Société, et discutée avec les comités du conseil d'administration de la Société en charge de la politique des risques et de l'audit. À la date du 31 décembre 2015, JPMorgan a considéré que la provision pour pertes sur crédit était pertinente (c'est-à-dire suffisante pour absorber les pertes sur crédit probables inhérentes au portefeuille).

Provision pour pertes sur crédits et informations annexes

Le tableau ci-dessous résume les informations sur la provision pour pertes sur prêts ainsi que sur les engagements liés aux prêts, et inclut une ventilation des prêts et engagements liés aux prêts par la méthode de la dépréciation

Exercice clos au 31 décembre (en millions)	2015			
	Consommateurs, hors cartes bancaire	Cartes bancaires	Entreprises	Total
Provisions pour pertes sur prêt				
Solde de départ au 1 ^{er} janvier	\$ 7 050	\$ 3 439	\$ 3 696	\$ 14 185
Dotations brutes	1 658	3 488	95	5 241
Reprises brutes	-704	-366	-85	-1 155
Dotations/(reprises) nettes	954	3 122	10	4 086
Apurement des prêts compromis (a)	208	-	-	208
Provisions pour pertes sur prêts	-82	3 122	623	3 663
Autres	-	-5	6	1
Solde fin d'exercice au 31 décembre	\$ 5 806	\$ 3 434	\$ 4 315	\$ 13 555
Provisions pour pertes sur crédits par la méthode de la dépréciation				
Spécifique à un actif (b)	\$ 364	\$ 460(c)	\$ 274	\$ 1 098
Basée sur une formule	2 700	2 974	4 041	9 715
Prêts compromis acquis	2 742	-	-	2 742
Total des provisions pour pertes sur prêt	\$ 5 806	\$ 3 434	\$ 4 315	\$ 13 555
Prêts selon la méthode de la dépréciation				
Spécifiques à un actif	\$ 9 606	\$ 1 465	1024	\$ 12 095
Basés sur une formule	293 751	129 922	356 022	779 695
Prêts compromis acquis	40 998	—	4	41 002
Total des prêts conservés	\$ 344 355	\$ 131 387	\$ 357 050	\$ 832 792
Prêts compromis dépendants d'une garantie				
Dotations nettes	\$ 104	\$ —	\$ 16	\$ 120
Prêts mesurés à la juste valeur de la garantie moins les coûts de vente	2 566	—	283	2 849
Provision pour engagements liés aux prêts				
Solde de départ au 1 ^{er} janvier	\$ 13	\$ —	\$ 609	\$ 622
Provision pour engagements liés à des prêts	1	—	163	164
Autres	-	—	-	-
Solde fin d'exercice au 31 décembre	\$ 14	\$ —	\$ 772	\$ 786
Provision pour engagements liés aux prêts selon la méthode de la dépréciation				

Spécifique à un actif	\$ _	\$ _	\$ 73	\$ 73
Basés sur une formule	14	-	699	713
Provision totale pour engagements liés à des prêts	\$ 14	\$ -	\$ 772	\$ 786
Engagements liés à des prêts selon la méthode de la dépréciation				
Spécifique à un actif	\$ _	\$ _	\$ 193	\$ 193
Basé sur une formule	58 478	515 518	366 206	940 202
Total des engagements liés à des prêts	58 478	515 518	366 399	940 395

(a) Les apurements de prêts acquis compromis sont comptabilisés par rapport aux provisions sur pertes de crédit lorsque les pertes réelles d'un groupe de prêts dépassent les prévisions de pertes qui ont été enregistrées en tant qu'ajustements comptables des acquisitions à la date d'acquisition. Les apurements de prêts acquis compromis sont comptabilisés lorsque le prêt de base est retiré du groupe de prêts (par ex. en cas de liquidation).

(b) Sont compris les prêts à risque évalué qui ont été classés comme non productifs d'intérêts et les prêts qui ont été modifiés dans le cadre d'une restructuration pour créance douteuse.

(c) Les provisions pour pertes sur crédits liés aux cartes bancaires et spécifiques à un actif concernent les prêts qui ont été modifiés dans le cadre d'une restructuration pour créance douteuse. Cette provision est calculée sur la base des taux d'intérêt contractuels de base des prêts et ne prend pas en considération les taux de pénalités qui s'ajoutent.

(d) A compter du 1^{er} janvier 2015, la Société n'inclut plus dans ses engagements liés aux prêts aux entreprises le montant inutilisé des lignes de crédit non engagées, puisque la Société est libre de décider de consentir ou non un prêt conformément à ces lignes de crédit, et que son approbation est généralement requise avant le financement. Les montants des exercices précédents ont été révisés pour coïncider avec la présentation de la période actuelle.

2014				2013			
Consommateurs, hors cartes bancaire	Cartes bancaires	Entreprises	Total	Consommateurs, hors cartes bancaire	Cartes bancaires	Entreprises	Total
\$ 8 456	\$ 3 795	\$ 4 013	\$ 16 264	\$ 12 292	\$ 5 501	\$ 4 143	\$ 21 936
2 132	3 831	151	6 114	2 754	4 472	241	7 467
-814	-402	-139	-1 355	-847	-593	-225	-1 665
1 318	3 429	12	4 759	1 907	3 879	16	5 802
533	-	-	533	53	-	-	53
414	3 079	-269	3 224	-1 872	2 179	-119	188
31	-6	-36	-11	-4	-6	5	-5
\$ 7 050	\$ 3 439	\$ 3 696	\$ 14 185	\$ 8 456	\$ 3 795	\$ 4 013	\$ 16 264
\$ 539	\$ 500(c)	\$ 87	\$ 1 126	\$ 601	\$ 971(c)	\$ 181	\$ 1 753
3 186	2 939	3 609	9 734	3 697	2 824	3 832	10 353
3 325	-	-	3 325	4 158	-	-	4 158
\$ 7 050	\$ 3 439	\$ 3 696	\$ 14 185	\$ 8 456	\$ 3 795	\$ 4 013	\$ 16 264
\$ 12 020	\$ 2 029	\$ 637	\$ 14 686	\$ 13 785	\$ 3 115	\$ 845	\$ 17 745
236 263	125 998	323 861	686 122	221 609	124 350	307 412	653 371
46 696	-	4	46 700	53 055	-	6	53 061
\$ 294 979	\$ 128 027	\$ 324 502	\$ 747 508	\$ 268 449	\$ 127 465	\$ 308 263	\$ 724 177
\$ 133	\$	\$ 21	\$ 154	\$ 235	\$	\$ 37	\$ 272
3 025	-	326	3 351	3 105	-	362	3 467
\$ 8	\$	\$ 697	\$ 705	\$ 7	\$	\$ 661	\$ 668
5	-	-90	-85	1	-	36	-37
-	-	2	2	-	-	-	-
13	-	\$ 609	\$ 622	\$ 8	\$	\$ 697	705
\$	-	\$ 60	\$ 60	\$	-	\$ 60	\$ 60
\$ 13	\$	549	562	8	-	637	645
\$ 13	\$	\$ 609	\$ 622	\$ 8	\$	\$ 697	\$ 705
-	-	-	-	-	-	-	-
58 153	525 963	103	206	-	-	\$ 206	\$ 206
		\$ 366 778(d)	1 031 466	56 057	529 383	344 032(d)	929 472
\$ 58 153	525 963	366 881	1 031 672	\$ 56 057	529 383	\$ 344 238	929 678

Le tableau suivant présente les éléments du compte de résultat et du bilan de JPMorgan Chase selon les principales zones géographiques dans le monde. La Société définit ses opérations internationales, pour les besoins de cette note, comme des transactions commerciales auxquelles participent des clients situés en dehors des Etats-Unis. Les informations figurant ci-dessous sont principalement fondées sur le lieu de domiciliation du client, le lieu à partir duquel la relation avec le client est gérée ou le lieu du bureau effectuant la transaction. Cependant, un grand nombre d'opérations américaines de la Société sont impliquées dans des transactions internationales.

En raison du caractère hautement intégré des opérations de la Société, des estimations et des hypothèses subjectives ont été formulées pour répartir les produits et les charges entre les opérations américaines et internationales. Ces estimations et hypothèses sont conformes aux répartitions utilisées pour le compte-rendu par segment.

Les actifs à long terme de l'Entreprise pour les périodes présentées ne sont pas considérés par la direction comme significatifs au vu du total des actifs. La majorité des actifs à long terme de la Société sont situés aux Etats-Unis.

Exercice clos au 31 décembre (en millions)	Produits (b)	Charges (c)	Résultat avant impôt sur le revenu	Résultat net	Total Actifs
2015					
Europe/Moyen-Orient et Afrique	\$ 14 206	\$ 8 871	\$ 5 335	\$ 4 158	\$ 347 647(d)
Asie et Pacifique	6 151	4 241	1 910	1 285	138 747
Amérique Latine et Caraïbes	1 923	1 508	415	253	48 185
Total international	22 280	14 620	7 660	5 696	534 579
Total Amérique du Nord(a)	71 263	48 221	23 042	18 746	1 817 119
Total	\$ 95 543	\$ 62 841	\$ 30 702	\$ 24 442	\$ 2 351 698
2014					
Europe/Moyen-Orient et Afrique	\$ 16 013	\$ 10 123	\$ 5 890	\$ 3 935	\$ 481 328(d)
Asie et Pacifique	6 083	4 478	1 605	1 051	147 357
Amérique Latine et Caraïbes	2 047	1 626	421	269	44 567
Total international	24 143	16 227	7 916	5 255	673 252
Total Amérique du Nord(a)	70 969	48 186	22 783	16 490	1 899 022
Total	\$ 95 112	\$ 64 413	\$ 30 699	\$ 21 745	\$ 2 572 274
2013					
Europe/Moyen-Orient et Afrique	\$ 15 585	\$ 9 069	\$ 6 516	\$ 4 842	\$ 514 747(d)
Asie et Pacifique	6 168	4 248	1 920	1 254	145 999
Amérique Latine et Caraïbes	2 251	1 626	625	381	41 473
Total international	24 004	14 943	9 061	6 477	702 219
Total Amérique du Nord(a)	73 363	55 749	17 614	11 409	1 712 660
Total	\$ 97 367	\$ 70 692	\$ 26 675	\$ 17 886	\$ 2 414 879

(a) Représente principalement les États-Unis

(b) Le poste Produits est composé des produits d'intérêts nets et des produits hors intérêts

(c) Le poste Charges est composé des charges hors intérêts et de la provision pour pertes sur crédit.

(d) Le total des actifs pour le R.U. a été respectivement d'environ 306 milliards de dollars, 434 milliards de dollars et 451 milliards de \$ aux 31 décembre 2015, 2014 et 2013.